



Fiche 3

Comment construire un projet de recherche ?



France TIERS LIEUX

Introduction

Cette fiche propose **un parcours de construction d'un projet de recherche en tiers-lieu**. Elle présente les principales étapes, les partenaires à mobiliser, les ressources à identifier et les points d'attention à anticiper. **Le processus présenté constitue un repère** : dans la pratique, les étapes peuvent se chevaucher et donner lieu à de nombreux allers-retours selon les temporalités des partenaires et les réalités du terrain. **Comme tout projet collectif, une démarche de recherche se construit rarement de manière linéaire.**

Il est également important de rappeler qu'il existe **différents niveaux d'implication des tiers-lieux** dans la recherche. Ceux-ci peuvent aller de l'accueil d'étudiant·es en master ou de la participation à un projet de recherche, jusqu'au développement d'une stratégie de recherche structurante pour le tiers-lieu lui-même. **Il peut être pertinent de prendre le temps de découvrir cet univers et de construire progressivement son réseau de partenaires avant de se lancer** dans un appel à projets européen par exemple !

Nous avons fait le choix d'illustrer ces différentes étapes à partir du **projet de recherche HERBE (Hameau Expérimental de Recherche pour la BioÉconomie) porté par le tiers-lieu La Vigotte Lab**. Ce parti pris permet de mieux saisir la complémentarité des différentes étapes qui jalonnent un projet de recherche.

Il permet également de mettre en évidence le caractère non linéaire de cette démarche, où les différentes étapes se chevauchent, se nourrissent mutuellement et peuvent être réinterrogées au fil du projet. Cette dynamique est représentée dans une frise chronologique, à laquelle vous pourrez vous référer tout au long de votre lecture.

Ce que la fiche contient :

- étapes clés
- partenaires à mobiliser
- financements possibles
- pistes de valorisation

LE PROJET HERBE

Frise chronologique • Une construction non linéaire

Cette frise illustre les principales étapes de construction du projet HERBE, de l'identification de l'appel à projets jusqu'à la mise en oeuvre et la valorisation des travaux. Les quatres grandes étapes de la fiche se chevauchent et s'enrichissent tout au long du projet.

- Imaginer le projet
- Financer le projet
- Réaliser le projet
- Valoriser et diffuser

ÉTAPES DU PROJET HERBE

Début nov. 2023
Détection de l'AAP GRAINE (ADEME)
Veille et repérage de l'appel à projets GRAINE dédié à la bioéconomie.

Nov. - déc. 2023
Formulation des enjeux de terrain
Mise en dialogue des observations de La Vigotte Lab avec les axes de l'AAP. Sollicitation des premiers partenaires académiques et élargissement du réseau.

11 déc. 2023
Dépôt de la manifestation d'intérêt
Première étape de candidature auprès de l'ADEME.

Fin déc. 2023
Projet retenu en phase 1
Lancement officiel du montage du projet.

Janv. 2024
Recrutement
CDD d'une cheffe de projet en soutien pour monter le consortium et le dossier.

Janv. - mars 2024
Co-construction de la méthodologie
Ateliers par lot et échanges bilatéraux avec les laboratoires pour consolider méthodes et budgets.

2 avril 2024
Dépôt de la candidature finale
Soumission du dossier complet.

Juillet 2024
Résultats de l'AAP
Projet HERBE retenu !

Été 2024 - début 2025
Recherche des cofinanceurs
Mobilisation des cofinanceurs pour sécuriser 50 % du budget restant (après subvention ADEME). Budget bouclé début 2025.

Sept. - oct. 2024
Contractualisation et préparation du cadre de travail
Transformation du CDD en CDI de la cheffe de projet.

Octobre 2024
Kick-off à La Vigotte
Lancement officiel du projet avec l'ensemble du consortium.

À partir de fin 2024 et au fil de l'eau
Mise en œuvre et animation continue
Points trimestriels en ligne, séminaires annuels sur site, animations locales et expérimentations sur le terrain. Outils partagés (Miro) pour un reporting permanent.

CORRESPONDANCE AVEC LA FICHE

I. IMAGINER LE PROJET
1. Identifier collectivement un sujet et une problématique de terrain
2. Construire et animer un partenariat de recherche
3. Formuler, problématiser et construire la méthodologie

II. FINANCER LE PROJET
1. Comprendre le fonctionnement des financements de la recherche
2. Identifier les financeurs et combiner les financements

III. RÉALISER LE PROJET
1. Mettre en œuvre l'enquête et collecter les données
2. Analyser collectivement les résultats

IV. VALORISER ET DIFFUSER
1. Auprès de différent·es acteur·ices
2. À travers différents formats
3. Évaluer l'impact

Les doubles flèches et la boucle représentent les ajustements et enrichissements entre les quatre dimensions.

UN PROCESSUS QUI SE CONSTRUIT PAR ALLERS-RETOURS

Comme tout projet de recherche, la construction du projet HERBE n'est pas linéaire : les étapes se chevauchent, s'ajustent et s'enrichissent au fil du temps et des échanges.

I. Imaginer le projet de recherche

Identifier collectivement un sujet ou une problématique de terrain

Les acteurs·ices du tiers-lieu **identifient collectivement une problématique de terrain** qu'ils souhaitent mieux comprendre ou transformer. Celle-ci peut émerger de l'observation des usages, des expérimentations menées dans le lieu, des difficultés rencontrées par les équipes ou d'un diagnostic partagé réalisé avec les partenaires du territoire. À partir de cette problématique, un sujet puis une question de recherche peuvent être progressivement construits. **L'objectif est de partir d'un enjeu concret, ancré dans les réalités du terrain et partagé par plusieurs acteurs et actrices. Il vaut mieux éviter les sujets trop vastes** : une question de recherche simple, précise et partageable constitue une base plus solide pour construire le projet.

Les temps de travail collectifs sont indispensables pour faire émerger une problématique de terrain. Ils peuvent prendre différentes formes :

- un diagnostic partagé du territoire
- des ateliers de réflexion ou d'intelligence collective
- des retours d'expérience
- l'observation et la documentation des pratiques du lieu
- des entretiens ou échanges avec les usagers·ères et partenaires.

Premiers pas dans la recherche ?

Pour commencer, vous pouvez vous appuyer sur des partenaires qui ont déjà identifié des thématiques de recherche et qui vous introduiront au monde académique.

Pour aller plus loin

Fiche 2 - Partie 3 - Les méthodes de recherche ou les « moyens habiles » de la recherche.

Expli'CIT, outil pédagogique créé par le réseau national "Tous chercheurs" en collaboration avec l'INRAE et l'Université de Lorraine.

Le projet HERBE

Le projet HERBE (Hameau Expérimental de Recherche pour la BioÉconomie), s'est construit dans le cadre de l'appel à projets Graine de l'ADEME, consacré à la bioéconomie. Ce cadre a conduit les équipes de La Vigotte Lab à mettre en dialogue leurs observations de terrain autour de la production et de la valorisation locales de la biomasse avec les axes proposés par l'appel à projets (production, valorisation, évaluation des impacts et organisation des filières). À partir de ces premiers constats, elles ont progressivement construit un sujet de recherche avant de mobiliser des partenaires scientifiques pour approfondir la réflexion.

https://lavigottelab.org/projets/projet-herbe-hameau-experimental-de-recherche-sur-la-bioeconomie-locale/

Rapport d'avancement :

https://lavigottelab.org/wp-content/uploads/2025/01/la-vigotte-lab-pdf-Rapport-davancement-Herbe-Valide-27.pdf







Construire et animer un partenariat de recherche

Premiers pas dans la recherche ?

Si vous débutez, **privilégiez des collaborations de petite ampleur.** Prenez contact avec des universités, des écoles ou des chercheur·euses spécialisé·es dans des domaines qui vous intéressent, et faites-leur part de votre souhait d'accueillir des étudiant·es de master (stages, mémoires, ateliers pédagogiques), de participer à des formations de l'enseignement supérieur ou de conduire des études exploratoires. **Ces premières expériences permettent de découvrir le fonctionnement de la recherche, de construire des relations de confiance avec des partenaires académiques et de poser les bases de projets plus ambitieux.**

Pour aller plus loin

Il existe par exemple des formations spécialisées dans les tiers-lieux :

Parcours en alternance « Tiers-Lieux et Dynamiques Territoriales » en deuxième année du master « Gestion des Territoires et Développement Local » Université Polytechnique de Valenciennes, Compagnie des Tiers-Lieux et Coopérative Tiers-Lieux (2020).

Diplôme universitaire « Espaces communs : conception, mise en œuvre et gestion », à l'initiative de Yes We Camp en partenariat avec Ancoats, Codesign-it et l'Université Gustave Eiffel (2019).

Pour aller plus loin sur les formations en lien avec les tiers-lieux : https://francetierslieux.fr/formations-pour-les-tiers-lieux/

Quels partenaires mobiliser ?

Les projets de recherche en tiers-lieux reposent souvent sur la complémentarité entre des partenaires académiques, institutionnels et opérationnels. Chacun apporte des compétences, des ressources et des réseaux spécifiques.

Académiques

Universités
laboratoires de recherche
écoles d'architecture, de design, d'urbanisme, d'ingénieur, d'agriculture, de commerce etc.

Institutionnels

Collectivités, agences publiques, ministères, établissements publics et parapublics etc.

Opérationnels

Associations, réseaux, autres tiers-lieux etc.

Comment identifier et entrer en relation avec des partenaires ?

Se référer à l'annuaire recherche et tiers-lieux

https://annuaire-gt-recherche.softr.app/

Participer à des colloques sur la thématique

Interroger les réseaux régionaux

Ils peuvent avoir identifié des collaborateurs·ices potentiel·les et apporter une vision territoriale des projets de recherche en cours et des partenaires potentiels à mobiliser

Faire une veille constante et une cartographie

des acteurs·ices, laboratoires, chercheurs·euses couvrant les disciplines/thématiques/ méthodologies cibles

Prendre contact avec les structures ou les personnes identifiées

pour présenter votre tiers-lieu, votre problématique ou votre volonté de développer un projet de recherche

Solliciter directement

des chercheurs et chercheuses dont les travaux sont proches de votre sujet

Comment construire le partenariat ?

Un partenariat de recherche fonctionne lorsque chacun sait pourquoi il participe, ce qu'il apporte au projet et ce qu'il en attend. Dès le lancement du projet, il est recommandé de clarifier collectivement :

- le rôle de chacun·e
- les objectifs du partenariat
- le calendrier et les contraintes de disponibilité
- les modalités de gouvernance et de prise de décision
- les productions attendues
- le budget
- le temps que chaque partenaire peut consacrer au projet

Pour aller plus loin

Vous pouvez adapter les outils d'intelligence collective mis à disposition gratuitement par la fabrique d'innovation pour les transitions, attachée au Ministère de la Transition écologique. https://www.innovation-transformations.ecologie.gouv.fr/pages/la-boite-a-outils-de-lintelligence-collective

Comment faire vivre le partenariat ?

Entretenir des échanges réguliers

avec les partenaires, même en dehors des projets en cours

Partager des appels à projets

susceptibles d'intéresser vos partenaires, et leur faire savoir que vous souhaitez être associé·es lorsqu'ils·elles repèrent des opportunités pertinentes

S'appuyer sur des réponses communes à des appels à projets

ou programmes de recherche pour structurer ou renforcer une coopération existante

Formaliser les partenariats

avec des laboratoires et des équipes scientifiques lorsque cela est nécessaire (conventions, consortiums, etc.)

Un consortium de partenaires

Pour travailler sur ce sujet de recherche, La Vigotte Lab a progressivement constitué un consortium réunissant des partenaires aux compétences complémentaires. Le projet associe notamment la coopérative Tout Terrain, qui assure avec La Vigotte Lab la coordination du plan-guide et la maîtrise d'œuvre de l'éco-rénovation de deux pavillons démonstrateurs.

Il mobilise également des partenaires académiques et scientifiques de disciplines différentes telles que l'agroforesterie, l'architecture, le génie des matériaux, les sciences de l'environnement, l'économie ou le droit. Parmi eux, Sol&Co bureau d'étude, l'Institut supérieur d'ingénierie et de gestion de l'environnement (ISIGE), le Laboratoire d'études et de recherche sur le matériau bois (LERMaB) de l'Université de Lorraine, AgroParisTech, l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy, le CES Mines Paris – PSL et Tous chercheurs.

Des acteurs de la société civile et des réseaux, comme La 27e Région, Legicoop, Frugalité heureuse et créative et Des Hommes et des Arbres, ainsi que des entreprises locales du bâtiment, participent également au projet. **Cette diversité de partenaires permet de croiser les savoirs scientifiques, les expertises professionnelles et les connaissances issues du terrain.**

Point d'attention

Il est important d'avoir à l'esprit que la construction de ces partenariats **peut s'inscrire dans le temps long**. Les équipes de La Vigotte Lab estiment qu'il leur a fallu **environ un an pour initier les premières collaborations avec des chercheurs et chercheuses**, **trois mois pour constituer un consortium** en réponse à un appel à projets, et **plusieurs années pour construire des partenariats de recherche durables**. Pour l'équipe scientifique Ecrac du tiers-lieu Odile, l'expérience est similaire. Après cinq années et une dizaine de projets de recherche en méthodologie participative, le réseau des partenaires scientifiques s'est étendu et a désormais plus d'expérience de conduite de recherche en méthodologie participative au sein de consortiums mixtes.

Formuler, problématiser et construire la méthodologie du projet de recherche

Formuler et problématiser la question de recherche

Une fois le sujet identifié, il s'agit de transformer une préoccupation de terrain en question de recherche pouvant être explorée de manière rigoureuse. Problématiser consiste à dépasser une préoccupation pratique pour en faire une question de recherche susceptible d'apporter des connaissances nouvelles.

Elle repose souvent sur un dialogue entre les connaissances issues de l'expérience du tiers-lieu et les apports de la littérature scientifique.

Dans le cadre d'un tiers-lieu, cette étape implique :

- de **construire un langage** commun entre partenaires
- de **clarifier les objectifs** et les intentions du projet
- de **confronter les différents points de vue** afin de construire une problématique partagée

La formulation de la question de recherche s'appuie également sur une connaissance des travaux déjà réalisés sur le sujet. Une revue de littérature permet d'identifier les principaux concepts, résultats et débats scientifiques afin de situer la problématique du projet. Ce travail peut être mené avec les partenaires académiques, tout en mettant en regard ces connaissances avec l'expérience, les ressources et les expérimentations du tiers-lieu. **Une fois ce travail réalisé, il est possible d'identifier les principales hypothèses ou pistes d'investigation qui orienteront la construction de la méthodologie.**

Premiers pas dans la recherche ?

Cette étape demande souvent des compétences méthodologiques spécifiques. Si vous débutez, **appuyez-vous sur vos partenaires académiques** pour construire la problématique, définir la méthodologie et rédiger le protocole de recherche, tout en apportant votre connaissance du terrain et votre expertise d'usage.

Pour aller plus loin

Vidéo - Connac, S. (2023). Qu'est-ce qu'une problématique de recherche, Université Paul Valéry Montpellier 3, Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Didactique, Éducation et Formation (LIRDEF).

Tutoriel par Philippe Dessus, Inspé & LaRAC, Univ. Grenoble Alpes & Christophe Charroud, Inspé, Univ. Grenoble Alpes

Exemple

Une fois le sujet identifié, les équipes de La Vigotte Lab ont progressivement formulé des hypothèses de recherche à partir de leurs observations de terrain, puis ont travaillé avec leurs partenaires académiques afin de transformer ces intuitions en questions de recherche solides et en un projet répondant aux exigences scientifiques de l'appel à projets. Ce travail itératif a permis de confronter les intuitions issues du terrain aux connaissances scientifiques et de construire une problématique de recherche partagée.

Le projet HERBE s'organise ainsi autour d'une question portant sur la manière dont la coopération entre concepteurs·ices et producteurs·ices, associée à une adaptation des orientations constructives, peut favoriser la relocalisation viable des chaînes de transformation de la biomasse. Ce travail s'organise autour de quatre axes stratégiques : la production régénérative de la biomasse, la valorisation locale de la biomasse, l'évaluation des impacts (écologiques, économiques, sociaux), la coopération territoriale et la gouvernance partagée.

Méthodes et protocoles de recherche

Les projets de recherche peuvent s'appuyer sur différentes démarches. **Une démarche déductive** part généralement de connaissances ou d'hypothèses déjà formulées pour les confronter au terrain. À l'inverse, **une démarche inductive** part de l'observation du terrain afin de faire émerger progressivement des hypothèses et d'enrichir les connaissances existantes. **Les projets développés dans les tiers-lieux mobilisent fréquemment cette seconde approche, tout en pouvant combiner les deux selon les objectifs de la recherche.**

Le choix de la méthodologie dépend de la discipline concernée, de la question de recherche, mais aussi du contexte dans lequel celle-ci est menée. Une fois cette démarche définie, différentes formes de recherche peuvent être mobilisées.

Dans les tiers-lieux, les projets s'appuient fréquemment sur des méthodologies participatives ou collaboratives permettant d'associer les acteurs concernés à la production des connaissances. Les protocoles retenus doivent ainsi être à la fois scientifiquement rigoureux, compréhensibles pour les participants et compatibles avec les réalités du terrain.

Lorsque cela est pertinent au regard des objectifs de la recherche, les personnes concernées peuvent être associées à la production des connaissances. Leur implication peut prendre différentes formes et différents niveaux. **Il est important d'anticiper les conditions de cette participation** (accessibilité des supports, guides Facile à Lire et à Comprendre, rétributions éventuelles, indemnisations, formation ou guides d'enquête, etc.).

Les méthodes participatives ne dispensent pas du respect des exigences scientifiques propres à chaque discipline. Selon les projets, des règles spécifiques peuvent s'appliquer concernant l'éthique de la recherche, le consentement des participant·es, l'anonymisation des données, la protection des données personnelles (RGPD) ou encore la validation de certains protocoles.

Exemple

Le projet **HERBE** est sur une recherche-action entièrement co-construite avec les partenaires académiques. La Vigotte Lab a organisé des temps de travail avec chacun des partenaires afin de définir les méthodes, les protocoles et les contributions de chaque discipline. Les propositions ont été progressivement consolidées par l'équipe de coordination avant d'être relues et validées collectivement par les partenaires académiques.

Point d'attention

Le temps d'ingénierie est une composante à part entière des projets de recherche et nécessite des ressources humaines dédiées. L'idéal est de disposer d'un équivalent temps plein ou de financements pérennes.

Pour aller plus loin

Guide Facile à lire et à Comprendre : https://falc.unapei.org/comment-faire-du-falc/

Fiche 2 : La fiche « Quelles formes de recherche possibles en tiers-lieux ? » présente les principales démarches de recherche mobilisables, les différents niveaux d'implication des acteur·ices et les éléments à anticiper pour construire une méthodologie adaptée.

Vous pouvez également vous rapprocher des Boutiques des Sciences rattachées aux Universités, ce sont des espaces d'expérimentation et de réflexion autour de la recherche participative. Exemple de celle de l'Université Lumière Lyon 2 : https://www.univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/boutique-des-sciences

Turmaine, I., "Boutiques des sciences : un nouveau dispositif de médiation pour les universités", Observatoire des tiers-lieux, https://observatoire.francetierslieux.fr/les-boutiques-des-sciences-de-luniversite-lumiere-lyon-2-et-de-luniversite-de-lille-nous-parlent-de-recherche-participative/

II. Financer son projet de recherche

Comprendre le fonctionnement des financements de la recherche

Les financements de la recherche obéissent à des règles spécifiques qui diffèrent de celles de nombreux dispositifs de financement classiques. Avant de répondre à un appel à projets par exemple, il est important **d'en comprendre les principaux mécanismes** afin de construire un budget réaliste, d'anticiper les dépenses éligibles et d'identifier les financements complémentaires qui pourront être mobilisés.

Comment sont financés les projets de recherche ?

Lorsque les projets sont menés avec des universités ou des laboratoires publics, **les financements de recherche ne servent généralement pas à rémunérer les chercheur·euses titulaires** (maître·sses de conférences, professeur·es, chercheur·euses CNRS, INRAE, etc.), déjà salarié·es par leur établissement.

Ils financent principalement les dépenses directement liées au projet : doctorant·es, ingénieur·es de recherche, vacations, matériel, déplacements, prestations, coûts de fonctionnement du projet scientifique (etc.). **En revanche, ils couvrent rarement l'ensemble des coûts de fonctionnement du tiers-lieu**, comme la coordination du projet, les charges de structure, la comptabilité, la communication ou encore le stockage des données. **Il est donc essentiel d'identifier précisément ce que le financement couvre, ce qu'il laisse à la charge du tiers-lieu, et les conséquences que cela peut avoir sur son fonctionnement.**

⚠ Point d'attention

Le temps d'animation et de coordination du projet est, lui aussi, rarement financé intégralement. Il est donc important d'anticiper son financement, soit en l'intégrant à un poste dédié, soit en le répartissant sur l'équipe du tiers-lieu. Dans certains dispositifs, **les heures de bénévolat peuvent être valorisées comptablement dans le budget du projet**. Cette valorisation ne constitue pas une rémunération des personnes bénévoles, mais permet de reconnaître leur contribution au projet. Elle peut s'inscrire dans une logique d'économie contributive, qui reconnaît différentes formes de participation à la production de valeur, qu'elles soient rémunérées ou non. **Il convient toutefois de vérifier les règles propres à chaque financeur concernant la prise en compte du bénévolat.**

Les démonstrateurs répondent à des règles de financement spécifiques

Un démonstrateur est une réalisation concrète (prototype, aménagement, bâtiment, dispositif, service ou expérimentation) **conçue pour tester, observer ou démontrer des hypothèses de recherche dans des conditions réelles**. Dans de nombreux programmes de recherche, si un équipement, un aménagement ou un démonstrateur est construit, **le financeur ne prend pas forcément en charge le coût total du démonstrateur.**

Deux cas fréquents :

- **Le démonstrateur est temporaire et démonté à la fin du projet →** il peut parfois être financé intégralement comme dépense de recherche.
- **Le démonstrateur reste en place après le projet →** le financeur considère souvent qu'il s'agit d'un investissement durable. Dans ce cas, il ne finance que la part correspondant à l'utilisation pendant la durée du projet (amortissement).

Exemple

Dans le projet **HERBE** porté par la Vigotte Lab, la rénovation d'un bâtiment en matériaux biosourcés constitue à la fois un démonstrateur de recherche et un futur hébergement proposé par le tiers-lieu. Les financements de recherche ont permis de financer les études, les expérimentations et les surcoûts scientifiques, tandis que les travaux de rénovation ont été pris en charge par d'autres dispositifs. **Cette combinaison de financements a permis de développer un démonstrateur pérenne répondant à la fois aux objectifs de recherche et aux besoins du tiers-lieu.**

Identifier les financeurs et combiner les financements

Mobiliser différents types de financements

Les projets de recherche reposent fréquemment sur plusieurs sources de financement. Il est courant de combiner un financement de recherche avec des subventions nationales, de collectivités, des financements européens, du mécénat ou des ressources propres afin de couvrir l'ensemble des dépenses du projet. **Les dispositifs de financement évoluent régulièrement.** Les exemples ci-dessous illustrent les principaux types de financeurs susceptibles d'être mobilisés, sans prétendre à l'exhaustivité.

Appels à projets européens

Financent généralement des projets de coopération internationale associant plusieurs partenaires européens (Horizon Europe ; Erasmus+ ; Interreg ; New European Bauhaus, etc.)

Projet ATLAS (Accompagnement des Tiers-Lieux Agroalimentaires ruraux de l'espace SUDOE), réunissant des tiers-lieux et acteurs académiques espagnols, portugais et provenant du grand sud-ouest de la France.

https://coop.tierslieux.net/sudoe-atlas-accompagner-les-tiers-lieux-nourriciers-ruraux/

⚠ Point d'attention

L'ingénierie de projet européen est complexe et fastidieuse, entourez vous de personnes habituées à l'exercice !

Financements nationaux

Soutiennent des projets de recherche ou d'innovation à l'échelle nationale, souvent dans le cadre d'appel à projets spécifiques (Appel à projets générique de l'ANR ; ANR SAPS ; ANCT ; ADEME ; Banque des Territoires ; Maison de recherche SHS).

Contrairement à une idée reçue, les financements de l'Agence nationale de la recherche (ANR) ne sont pas réservés aux universités ou aux laboratoires publics. Des tiers-lieux peuvent également être partenaires d'un projet de recherche financé par l'ANR et, dans certains cas, bénéficier directement d'un financement.

Le dispositif de l'ADEME, COOP'ECO qui soutient des recherches-actions participatives liées aux coopérations économiques territoriales de transition.

https://recherche.ademe.fr/dispositif-parc/coopeco

Dispositifs régionaux ou locaux

Permettent souvent d'ancrer les projets dans les dynamiques territoriales (régions ; métropoles ; départements ; DRAC ; appels à projets territoriaux)

Pour financer le projet HERBE, le consortium a mobilisé des aides de la Région Grand Est et du Conseil Départemental des Vosges.

Fondations privées

De nombreux appels à projet orientés "recherche» portés par des fondations privées.

Le financement du projet HERBE repose notamment sur plusieurs fondations privées : la Fondation de France soutient, la Fondation du Patrimoine et le fonds Maupertuis.

Crédit impôt recherche

Dispositif de soutien fiscal aux activités de recherche et développement. **Les associations peuvent bénéficier du crédit d'impôt recherche (CIR)** pour leurs dépenses de recherche et développement, **à condition d'être assujetties à l'impôt sur les sociétés (IS),** c'est-à-dire d'exercer des activités lucratives.

La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) T.E.T.R.I.S. a fait reconnaître son programme de recherche par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Espace, ce qui lui a permis de recevoir les crédits-impôts Jeune Entreprise Universitaire pendant 7 ans et d'être éligible au crédit impôt recherche.

https://entreprendre.service-public.gouv.fr/vosdroits/F23533

Dispositifs CIFRE

Financer une thèse en partenariat entre une structure, un·e doctorant·e et un laboratoire de recherche. Ce dispositif nécessite toutefois un encadrement de la part des gestionnaires des tiers-lieux qu'il est nécessaire d'anticiper pour accompagner au mieux le·la doctorant·e.

Pour aller plus loin

Gouteux, M., et al. (2025). "Les cifre en tiers-lieux : interstices singuliers entre recherche et action", dans Gauthier, C., Seillier, R., Panorama de la recherche sur les tiers-lieux en France, Cahiers de recherche de France Tiers-Lieux 1, Le bord de l'eau, 978-2-38519-136-8.

Comment identifier les financements ?

En construisant et en activant son réseau de partenaires

En suivant les réseaux régionaux qui partagent parfois des appels à projet

En organisant une veille sur les appels à projets (Aides Territoires, ANR, ADEME)

Exemple

Le programme **HERBE**, porté par la Vigotte Lab, illustre la manière dont un projet de recherche peut s'appuyer sur une ingénierie financière combinant plusieurs sources de financement. D'un montant total d'environ **910 k€ sur trois ans,** le projet repose sur un financement principal de recherche, complété par des financements publics, privés et des ressources propres afin de couvrir l'ensemble des besoins du projet.

Le financement principal est assuré par l'appel à projets **GRAINE** de l'ADEME (410 k€). Il est complété par plusieurs financements publics provenant de différents échelons territoriaux. Le **Conseil départemental des Vosges** soutient le projet au titre de l'éducation au développement durable, tandis que la **Région Grand Est** finance une partie de l'ingénierie de projet, des expertises ainsi que certaines actions de formation à travers le programme **DEFFINOV**. Ces contributions représentent **un total de 150 k€**.

Le projet bénéficie également de **230 k€ de mécénat**, mobilisés auprès de plusieurs fondations (Fondation de France, Fondation du Patrimoine, fonds Maupertuis), permettant notamment d'accompagner les travaux de rénovation écologique du site.

Enfin, le budget est consolidé grâce à la **mutualisation avec d'autres programmes de recherche (50 k€)**, à la valorisation du bénévolat (20 k€) lorsque celui-ci est éligible, ainsi qu'à des subventions de fonctionnement (50 k€) telles que le dispositif national Fabrique de Territoire ou les aides régionales aux tiers-lieux.

Cet exemple montre qu'un projet de recherche repose rarement sur une seule source de financement. Il nécessite généralement de combiner plusieurs dispositifs complémentaires afin de couvrir les dépenses de recherche, les investissements, le fonctionnement du tiers-lieu et les besoins de coordination.

Financements nationaux : ADEME - GRAINE	**Collectivités territoriales : conseil départemental des Vosges ; Région Grand Est (GEIT, DEFFINOV)**	**Fondations : Fondation de France, Fondation du Patrimoine, fonds Maupertuis**
410 k€	150k€	230k€
Mutualisation avec d'autres projets	**Valorisation du bénévolat**	**Subventions de fonctionnement : ANCT Fabrique des Territoires**
50k€	20k€	50k€

⚠ Point d'attention

Toutes les recherches ne sont pas financées de la même manière

Les dispositifs de financement distinguent souvent plusieurs catégories de recherche (fondamentale, appliquée, développement expérimental, participative, innovation sociale, etc.). **Ces catégories, mais aussi le statut des structures partenaires** (entreprise, association, organisme de recherche, etc.), peuvent influencer les dépenses éligibles, les taux de financement et les modalités de rémunération. Il est donc important de **vérifier les règles spécifiques de chaque appel à projets avant de construire son budget.**

Vérifier votre taux de financement selon la nature de vos activités

Pour déterminer les modalités de financement, **l'ANR ne s'appuie pas sur le statut juridique de la structure** (association, SCIC, société, fondation, etc.), mais sur une distinction issue du droit européen entre **deux grandes catégories de bénéficiaires.**

D'une part, **les Organismes de recherche et de diffusion des connaissances (ORDC)**, dont la mission principale est de produire et de diffuser des connaissances de manière non économique. Cette catégorie regroupe les universités et organismes de recherche, mais peut également inclure certains tiers-lieux, associations, fondations ou autres structures lorsque leurs activités répondent à cette définition.

D'autre part, **les entreprises**, c'est-à-dire toute entité exerçant une activité économique, quel que soit son statut juridique ou son caractère lucratif. Ainsi, un tiers-lieu constitué en association ou en SCIC peut être considéré comme une entreprise au sens de l'ANR s'il développe principalement une activité économique.

Cette qualification a des conséquences directes sur le niveau de financement accordé. Les organismes de recherche et de diffusion des connaissances peuvent bénéficier d'un financement pouvant atteindre 100 % des coûts éligibles (selon les règles de l'ANR). Les entreprises, quant à elles, sont financées sur la base des coûts complets, avec un taux d'aide qui dépend de la taille de la structure (PME, ETI ou grande entreprise), de la nature des activités de recherche et de l'existence éventuelle de collaborations avec des organismes de recherche. Les taux de financement varient généralement de 25 % à 80 %, mais se situent le plus souvent entre 25 % et 50 %.

Vérifier les règles de cumul des financements

Les financements ne sont pas toujours cumulables. Par exemple, il n'est pas possible de cofinancer une même dépense avec plusieurs financements ADEME. En revanche, il est souvent possible d'articuler plusieurs projets ou dispositifs complémentaires.
Le Programme HERBE hérite de productions issues du projet Dominos sur la gestion concertée des forêts, et du programme Tronc Commun (porté par la 27ème Région) sur les communs forestiers.

Ajoutons que les tiers-lieux et, plus largement, les associations développant des activités économiques doivent être **attentifs au cadre européen relatif aux aides d'État**. Selon la nature des financements et des activités concernées, les subventions publiques peuvent relever de différents régimes d'aides, dont le **régime dit de minimis**. Celui-ci plafonne le montant des aides pouvant être accordées à une même structure sur une période de trois exercices fiscaux sans notification préalable à la Commission européenne, ce qui implique un suivi rigoureux du cumul des aides perçues. Si ces régimes permettent de sécuriser juridiquement le soutien public à certaines activités économiques, ils peuvent également constituer une contrainte pour les associations concernées en limitant leurs marges d'accès à de nouveaux financements ou en complexifiant le montage de leurs projets. À l'inverse, certains domaines, comme la recherche, l'innovation ou l'expérimentation, bénéficient de régimes d'aides spécifiques offrant des possibilités de financement plus souples et des plafonds plus élevés, témoignant d'une prise en compte différenciée des objectifs d'intérêt général poursuivis. La mobilisation de ces différents régimes appelle donc une vigilance particulière de la part des porteurs de projets et des financeurs publics.

Pour aller plus loin
Un projet collectif se construit pour "défendre l'intérêt général face au droit de la concurrence" : https://dig-ue.org/

Éviter le surfinancement

Le cumul des financements ne doit jamais conduire à financer une même dépense à plus de 100 %. Une comptabilité analytique rigoureuse est indispensable.

Anticiper le rôle du mandataire

Lorsque le tiers-lieu **coordonne un consortium**, la recherche de cofinancements et le suivi administratif représentent une charge de travail importante qu'il faut budgéter. Dans d'autres projets, même en tant que mandataire, la Vigotte Lab demande aux partenaires de sécuriser leurs propres cofinancements.

Anticiper les délais de financement

Les financements de recherche sont souvent versés en plusieurs échéances et les délais d'instruction ou de paiement peuvent être importants. Il faut anticiper ces décalages dans le plan de trésorerie afin d'assurer le fonctionnement du projet entre les différents versements.

III. Réaliser le projet de recherche

Mettre en œuvre le projet de recherche : collecter les données initiales

La phase de collecte des données correspond à la mise en œuvre concrète du projet sur le terrain. Dans un tiers-lieu, cette étape peut devenir un espace d'implication collective où les acteur·ices participent à la production des données, à l'observation ou à la documentation des pratiques.

Quelques outils de collecte de données collective, mobilisés dans les tiers-lieux :

- Questionnaires / questionnaires en ligne
- Cartes participatives
- Carnets d'observation
- Photographies
- Récits
- Balades commentées
- Ateliers
- Dispositifs artistiques
- Productions sonores ou audiovisuelles
- Objets ou de prototypes
- Dispositifs de mise en discussion
- Documents rédigés en Facile à lire et à comprendre (FALC).

La mise en œuvre d'un projet de recherche ne se limite pas à la collecte de données. Dans un tiers-lieu, **elle suppose également d'animer une communauté de recherche, de coordonner des partenaires aux profils variés et de documenter les expérimentations**. Ce travail consiste également à **favoriser l'appropriation progressive des résultats par les partenaires**, en organisant notamment des temps d'échange autour des résultats intermédiaires. Tout au long du projet, **une attention particulière doit également être portée aux questions éthiques, au consentement des participants et à la protection des données.**

Lorsque le consortium réunit des chercheur·euses, des professionnel·les, des collectivités ou des habitant·es, il est souvent utile **d'organiser des temps informels de convivialité**. Ces moments favorisent la confiance, facilitent les échanges et contribuent à construire une culture commune du projet.

Se former

- méthodes d'enquête
- outils de gestion et d'analyse de données
- Système d'Information Géographique (SIG) (selon les disciplines)

Il peut être intéressant de se rapprocher des partenaires académiques afin de savoir si les universités proposent des formations spécifiques, notamment à travers les boutiques de science. Des formations peuvent également être financées à travers le Compte Personnel de Formation.

Exemple

Dans le cadre du projet HERBE, La Vigotte Lab a mis en place plusieurs dispositifs afin d'animer le consortium et de favoriser la circulation des connaissances tout au long du projet. **Un collège de pilotage du territoire**, réunissant les collectivités et les partenaires locaux, se rassemble chaque trimestre pour partager les résultats intermédiaires, identifier de nouveaux besoins et ajuster les orientations du projet.

Les équipes organisent également des **rencontres saisonnières**, temps conviviaux ouverts aux professionnels, aux chercheurs et chercheuses, ainsi qu'aux acteurs du territoire.

https://lavigottelab.org/projets/fete-des-semis-1ere-rencontre-saisonniere-des-materiaux-biosources/

Enfin, l'ensemble du consortium s'appuie sur un espace collaboratif partagé, mis à jour tout au long du projet, afin de documenter les travaux, suivre leur avancement et faciliter le partage d'informations entre les partenaires.

https://miro.com/app/board/uXjVLQ2Rtho=/?share_link_id=56747085428

Pour aller plus loin

Fiche 2 - Partie 3 - Les méthodes de recherche ou les « moyens habiles » de la recherche.

MOOC Vers une planète apprenante, Université Paris Cité

⚠ Point d'attention

Garantir une démarche éthique

Les participant·es doivent être informés des objectifs de la recherche, des usages des données recueillies et des impacts possibles du projet. Dans les tiers-lieux, où la confiance constitue une ressource essentielle, la réflexion éthique fait partie intégrante de la qualité de la recherche.

Pour aller plus loin :
https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/ethique-de-la-recherche/

La réalisation d'un projet de recherche ne consiste pas uniquement à produire des données. Dans un tiers-lieu, elle implique **également d'animer une communauté de recherche**, de coordonner des partenaires aux profils variés, de documenter les expérimentations et de favoriser l'appropriation progressive des résultats. L'analyse ne consiste pas uniquement à traiter des données. Elle vise également à **confronter les interprétations, à discuter les résultats et à les mettre en perspective avec les connaissances déjà produites sur le sujet.**

Dans une démarche collective, cette étape peut permettre :

- **de confronter les interprétations**
- **d'identifier des désaccords** ou points aveugles
- **de produire une lecture partagée** des enjeux étudiés
- **de relier les résultats aux pratiques** du lieu et aux perspectives d'action.

Pour permettre une analyse collective, il est souvent nécessaire de traduire les données scientifiques dans des formats compréhensibles par l'ensemble des partenaires. Les données brutes peuvent nécessiter un travail de prétraitement, de visualisation ou de mise en forme (cartes, graphiques, schémas, synthèses, etc.) afin de faciliter leur interprétation et leur mise en discussion. **Cette étape contribue à créer un langage commun entre les différents acteurs du projet.**

À l'instar des temps conviviaux, **il importe d'organiser et animer régulièrement des temps d'échanges sur l'avancement du projet entre élu·es**, agent·es et praticien·nes afin d'installer des habitudes et construire des relations de confiance.

Exemple

Dans le programme HERBE porté par la Vigotte Lab, les analyses de sols produites par les partenaires scientifiques n'étaient pas directement exploitables par l'ensemble du consortium. Un travail de prétraitement, de représentation graphique et de mise en discussion a donc été réalisé afin de rendre les résultats accessibles aux différents partenaires et de permettre une interprétation collective.

IV. Valoriser et diffuser les résultats

Auprès de différent·es acteur·ices

La valorisation des résultats doit être pensée dès le début du projet, en identifiant les publics concernés, les objectifs poursuivis et les formats les plus adaptés. Au-delà de la diffusion des connaissances produites, elle contribue à renforcer les partenariats, à rendre visibles les expérimentations, à favoriser la réappropriation des résultats par les différents publics et à ouvrir de nouvelles perspectives de recherche ou d'action. Pour les partenaires du projet, **elle constitue également un levier d'engagement en donnant à voir des réalisations concrètes**, des productions tangibles et les avancées de la recherche.

Auprès des usager·ères du tiers-lieu et des habitant·es, afin de partager les connaissances produites et favoriser leur appropriation ;

Auprès des partenaires institutionnels et des acteurs publics, pour rendre visibles les apports du projet et nourrir les politiques publiques ;

Auprès de la communauté scientifique, afin de contribuer aux débats de recherche et au développement des connaissances ;

Auprès du grand public, dans une logique d'ouverture et de partage des savoirs (open science / open source lorsque cela est pertinent).

À travers différents formats

Formats académiques

Posters	Focki, J., Dupont, L., Morel, L., Geel, C. (2025). Conception et production au niveau local. Collaboration, régénération et design au prisme du biorégionalisme. Doctoriales Recherche et Tiers-lieux 2ème édition, Oct 2025, Paris, France.	En savoir plus
Articles, rapports, ouvrages	Gauthier, C., & Seillier, R. (dir.). (2025). Panorama de la recherche sur les tiers-lieux en France. Observatoire des Tiers-Lieux. Éditions Le Bord de l'Eau.	En savoir plus
Communications scientifiques	Breton, C., & De Mil, C. (2024). Une exploration spatiale multiscalaire de la configuration en tiers-lieu Communication orale . Séminaire doctoral de l École nationale supérieure d architecture de Bordeaux, Bordeaux, France	En savoir plus
Séminaires, journées d'étude, colloques	Doctoriales de la Recherche sur les tiers-lieux, France Tiers-Lieux, Géographie-Cités (UMR 8504), Environnement Ville et Société (EVS UMR 5600), Unité de Recherche de la Sorbonne Paris Nord la Pléïade (UR 7338). (2024)	En savoir plus
Dispositifs de recherche-création	Installations, performances, œuvres, expérimentations plastiques ou spatiales - travaux de recherche d'Olga Panella	En savoir plus

Formats de médiation et de diffusion

Bandes dessinées	Permis de se re-construire, initiée par l'Association L'Hôtel Pasteur et illustrée par Anna Michalak.	En savoir plus
Podcasts	Radio A de l'association Cité Anthropocène	En savoir plus
Vidéos et webinaires	Série de webinaire du collectif Tiers-lieux et recherche	En savoir plus
Expositions	"Espaces possibles" au WAAO, centre d'architecture et d'urbanisme de Lille par Nicolas Hellou, recherche et illustrations, atelier Kantwerk	En savoir plus
Publications synthétiques	Grippon,F., Chaboud-Mollard,B &Co. (2021). Tiers-lieux à but non lucratif, Éditions CREFAD & RELIER.	En savoir plus
Événements	qui permettent une restitution publique.	
Sites internet ou plateformes de ressources	L'école du terrain, centre de ressources et d'outils pour l'expérimentation architecturale, urbaine et paysagère.	En savoir plus
Cycles de formation	liés aux travaux de recherche	
Jeux ou dispositifs pédagogiques		

⚠ Point d'attention

Les acteur·ices doivent souvent apprendre à naviguer entre plusieurs langages, plusieurs formats et plusieurs publics.

Évaluer l'impact

Au-delà de la production de connaissances, les projets de recherche peuvent transformer les pratiques professionnelles, renforcer les réseaux, faire évoluer les politiques publiques, les méthodes de travail ou les dynamiques territoriales. **Identifier ces impacts permet de mieux valoriser le projet auprès des partenaires et des financeurs.** L'évaluation de ses impacts sociaux et environnementaux constitue également un levier pour rendre visible sa contribution aux transitions.

Pour aller plus loin

Fiche 2 - exemple d'un outil permettant de mesurer la contribution sociale des tiers-lieux avec l'indicateur de capacité relationnelle par le Campus de la Transition.

Cartographie des outils et ressources pour l'évaluation des tiers-lieux publiée par France Tiers-Lieux

Point d'attention

Les effets de la recherche ne sont pas toujours maîtrisables

Les résultats peuvent être réinterprétés, instrumentalisés ou mobilisés à des fins qui s'éloignent des intentions initiales des partenaires. Une attention particulière est nécessaire lorsque les travaux alimentent l'élaboration de politiques publiques ou de dispositifs opérationnels. Dans ce cadre, il est notamment important de ne pas transmettre de données brutes, mais des données analysées.

La posture de recherche et l'image du tiers-lieu

Valoriser un projet de recherche revient également à **rendre visibles les personnes et les organisations qui y ont participé**. Pensez à anticiper les effets possibles de cette visibilité, de clarifier les modalités de communication avec les partenaires et de veiller au respect des engagements pris concernant les données, les images et la représentation des acteur·ices.

Fiches outils réalisées par **France Tiers-Lieux** et le **Collectif Tiers-Lieux et Recherche** (ancien groupe de travail Recherche de l'**Association Nationale des tiers-lieux**).

Direction de la publication :
Céline De Mil (Collectif Tiers-Lieux et Recherche)
Cécile Gauthier (Collectif Tiers-Lieux et Recherche)
Myriem Kadri (Collectif Tiers-Lieux et Recherche)
Rémy Seillier (France Tiers-Lieux)

Contributeurs et contributrices du Collectif Tiers-Lieux et Recherche :
Philippe Chemla, Antoine Daval, Tom Guadagnin, Laure Michaud, Lucile Ottolini, Alexandra Vié

Partenaires :
Banque des Territoires, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

Direction artistique :
Antoine Thomas

Pour contacter le Collectif Tiers-lieux et Recherche :
tierslieux.recherche@gmail.com